



**GUIDE
DE
LA VILLE**
GAREOULT
2016

www.gareoult.fr



NOUVEAUX GARÉOULTAIS



BIENVENUE

Cher Garéoultais, Chère Garéoultaise,

Vous avez choisi de vivre à Garéoult et nous sommes heureux de vous accueillir dans notre belle ville.

Au travers de ce guide pratique, nous avons recensé toutes les informations utiles concernant les services à votre disposition, les démarches à effectuer et les activités et loisirs à découvrir dans votre commune.

Je vous souhaite en mon nom et en celui de l'ensemble du Conseil Municipal la bienvenue et je reste à votre écoute et à votre disposition pour vous rencontrer.

Très cordialement -

Christophe Falque

Une équipe à votre écoute	P.4
Vos démarches administratives	P.7
LE SERVICE ETAT-CIVIL / ELECTIONS	
Enfance et Jeunesse	P.9
LE SERVICE ENFANCE/AFFAIRES SCOLAIRES	
X L'accueil des 2 enfants de 2 mois à 4 ans	
X La scolarité	
O Les établissements scolaires	
O La restauration scolaire	
O L'accueil Péri Scolaire	
X L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement	
LE SERVICE ENFANCE/JEUNESSE ET COHESION SOCIALE	
X Le Centre Multi Accueil Jules Ferry	
O L'accueil des jeunes de 13 à 17 ans	
O Le Bureau d'information Jeunesse	
O Les permanences assurées au Centre Jules Ferry	
Solidarités	P.16
LE CENTRE SOCIAL D'ACTION COMMUNALE	
X Un lieu d'écoute et de conseils	
X Le plan de prévention Canicule	
L'AIDE AUX DEPLACEMENTS	
Sécurité	P.17
LA POLICE MUNICIPALE	
X Ses missions	
X La vidéosurveillance	
X Les radars pédagogiques	
X L'Opération Tranquillité Vacances	
LES DEFIBRILLATEURS	
LA RESERVE COMMUNALE DE SECURITE	
Cadre de Vie	P.20
LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	
X Garéoult Intervention	
LA COLLECTE DES DECHETS - LE SIVED	
X Déchets Ménagers / Tri Sélectif	
X La collecte des encombrants " Monstres"	
X La déchetterie	
Une ville à vivre	P.23
UN PATRIMOINE A DECOUVRIR	
LES MARCHES	
LE CINEMA	
LA BIBLIOTHEQUE	
LA PISCINE MUNICIPALE	
Une ville connectée	P.26
VILLE INTERNET@@	
ACCES WIFI GRATUIT	
Une ville animée	P.27
LES FESTIVITES	
LES ASSOCIATIONS	

UNE EQUIPE A VOTRE ECOUTE



Gérard FABRE, Maire

Chevalier de la Légion d'Honneur

Président du C.C.A.S.

Vice - Président de la Communauté de Communes du Val d'Issole

Membre délégué du Syndicat Mixte de la Provence Verte

Reçoit sur rendez-vous pris auprès du Secrétariat Général au 04.94.72.87.13 ou par courriel : mairie@gareoult.fr

-- Lionel MAZZOCCHI, 1^{er} adjoint

1er adjoint délégué au PLU et aux Affaires Scolaires

Membre titulaire de la CCVI

Président du SIVU. Membre titulaire du P.I.D.A.F., de l'Association des Communes forestières du Var, de la Commission de l'Agriculture et de la Réserve Communale de Sécurité Civile

-- Alain MONTIER

Adjoint délégué aux Travaux

Membre titulaire de la CCVI, du Syndicat Mixte de la Pays de la Provence Verte

Président du Syndicat Intercommunal des Chemins et des Cours d'Eau du Canton de la Roquebrussanne. Membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres, de la Commission de Délégation de Services Publics.

Membre suppléant du Syndicat Intercommunal d'Electricité

-- Maryse DUPIN

Adjointe déléguée à l'Urbanisme, au Cimetière et aux Affaires Foncières

Membre titulaire de la Commission Urbanisme, de la Commission de l'Agriculture,

Membre suppléant du Syndicat Intercommunal des Chemins et des Cours d'Eau du Canton de la Roquebrussanne

-- André PETRO

Adjoint délégué à l'Événementiel, à la Culture

Membre titulaire de la CCVI

Membre titulaire du Syndicat Intercommunal d'électricité, du S.Y.M.I.E.L.E.C. Var, du S.I.C.T.I.A.M., de la Commission de Délégation de Services Publics

Membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres

-- Josiane VIAL

Adjointe déléguée aux Affaires Sociales

Membre titulaire du C.C.A.S., de l'Association Aide et Services à Domicile et de la Réserve Communale de Sécurité Civile

-- Nicole TREZEL

Adjointe déléguée aux Associations et à la Gestion Administrative du Personnel

Membre titulaire de la CCVI et du Comité Technique. Membre suppléant du Syndicat Mixte du pays de la Provence Verte

-- **Gilles TREMOLIERE**

Adjoint délégué aux Finances

Membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres, de la Commission des Finances, de la Commission de Délégation de Services Publics

-- **Jocelyne WUST**

Adjointe déléguée à la Cohésion Sociale

Membre titulaire du C.C.A.S., de la Communauté de Communes du val d'Issole

Membre suppléant de l'Association Aide et Services à Domicile

Membre suppléant du Syndicat "Pays de la Provence Verte"

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

-- **Marie-Laure PONCHON**

Membre titulaire du C.C.A.S. , de la Communauté de Communes du val d'Issole

Membre suppléant du Comité Technique et du Conseil d'administration du Collège Guy de Maupassant

Correspondant Défense suppléant

-- **Claudette CAUSSE**

Membre titulaire de la Commission des Finances, de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission de l'Agriculture. Membre suppléant de la Commission de Délégation de Services Publics et du Comité Technique

-- **Patrick THOMAS**

Correspondant Défense Titulaire

Membre titulaire du SIVU, de la Commission Urbanisme et de la Commission des Finances

Membre suppléant du P.I.D.A.F., de l'Association des Communes forestières du Var, de la Commission d'Appel d'Offres, du Comité Technique et de la Commission de Délégation de Services Publics

-- **Patrick BONNET**

Membre titulaire du S.I.V.E.D. et du C.C.A.S.

-- **Mireille CORNU**

Membre titulaire du Comité Technique et de la Commission des Finances

Membre suppléante de la Commission d'Appel d'Offres, de la Commission de Délégation de Services Publics

-- **Basile BRUNO**

Membre titulaire de la Commission d'Urbanisme, de la Commission de l'Agriculture, du C.C.A.S. et de la Réserve Communale de Sécurité Civile

-- **Emmanuelle BOTHEREAU**

-- **Alain CUSIMANO**

Membre titulaire du S.I.V.E.D. et de la Commission d'Urbanisme et du Conseil d'administration du Collège Guy de Maupassant. Membre suppléant du S.I.V.U.

-- **Julienne FABRE**

Chargée des relations avec les seniors

-- **Marcel VULLIEZ**

Membre titulaire de la Commission d'Urbanisme

Membre suppléant du Syndicat Intercommunal des Chemins et des Cours d'Eau du Canton de la Roquebrussanne et du S.I.V.E.D.

-- **Michèle de BIENASSIS**

Membre titulaire de la Commission de l'Agriculture

Membre suppléant du syndicat de l'Argens

-- Michel LEBERER

Membre titulaire du Syndicat Intercommunal des Chemins et des Cours d'Eau du Canton de la Roquebrussanne, du Syndicat Intercommunal d'Electricité et du Syndicat de l'Argens
Membre suppléant du S.I.V.E.D., du S.Y.M.I.E.L.E.C. Var et du S.I.C.T.I.A.M.
Membre de la Réserve Communale de Sécurité Civile

-- Caroline LUCIANI

-- Alain PACE

Membre titulaire de la Commission des Finances et de la Commission Communale des Impôts Directs
Membre suppléant du Syndicat Intercommunal d'Electricité
Membre de la Réserve Communale de Sécurité Civile

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION
--

-- François HANNEQUART

Membre titulaire de la CCVI
Membre titulaire de la Commission des Finances, de la Commission de l'Agriculture et du Comité Technique
Membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission de Délégation de Services Publics

-- Muriel JAMBEL

Membre titulaire de la Commission d'Urbanisme et de la Commission d'Appel d'Offres

-- Martin LEVASSEUR

Membre titulaire de la Commission de Délégation de Services Publics

-- Jérôme TESSON

Membre titulaire de la CCVI

-- Nicole SIBRA

Membre titulaire de la Commission des Finances. Membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres

-- Bernard FONTAINE

Membre titulaire de la Commission d'Urbanisme, de l'Agriculture et de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission de Délégation de Services Publics. Membre suppléant du Comité Technique

VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Votre mairie vous accueille

DU LUNDI AU JEUDI

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15

LE VENDREDI : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

LE SAMEDI : de 8h30 à 12h



Hôtel de ville

Place de l'Eglise - 83136 GAREOULT

04.94.04.94.72. / Fax : 04.94.04.81.32.

Courriel : mairie@gareoult.fr / gareoult.fr

Guide du mariage, guide des démarches funéraires, guide du bon voisinage, plan gratuit de la commune... et bien d'autres informations disponibles à l'accueil de la Mairie.

LE SERVICE ETAT-CIVIL/ELECTIONS

✘ DEMANDE D'ACTES D'ETAT-CIVIL

Aux heures d'ouverture de la mairie / Sur www.gareoult.fr/Votre Mairie/Vos Démarches

Les conditions de délivrance **des copies intégrales et des extraits avec filiation des actes de naissance et de mariage** ont été modifiées par le décret du 16 septembre 1997.

Pour l'obtention d'un extrait avec filiation, le nom et le prénom usuel des parents de la personne dont vous demander l'acte doivent impérativement être précisés.

Les demandes doivent être effectuées en mairie, accompagné de la copie de votre pièce d'identité et de votre livret de famille.

✘ CARTE NATIONALE D'IDENTITE - 1^{ère} demande, modification ou renouvellement

Aux heures d'ouverture de la mairie

Pour demander une carte d'identité, il faut se rendre personnellement au guichet de la mairie de votre domicile avec les pièces justificatives nécessaires qui dépendent de la situation (majeur, mineur, 1^{ère} demande, renouvellement).

La durée de validité d'une carte d'identité est de 15 ans pour une personne majeure et de 10 ans pour une personne mineure.

✘ PASSEPORT BIOMETRIQUE

Ouverture du bureau : Sur rendez-vous uniquement au 04.94.04.94.72

La mairie est équipée d'un bureau spécifique pour délivrer les nouveaux passeports biométriques. Trois rendez-vous sont nécessaires : pour obtenir le dossier, le déposer accompagné des pièces demandées et pour le retrait du passeport. La présence du demandeur est obligatoire lors du dépôt du dossier et lors du retrait du passeport. **ATTENTION** : Conditions particulières si vous vous rendez aux Etats-Unis. **Plus d'infos sur www.service-public.fr**

✕ RECENSEMENT POUR LA DEFENSE

Aux heures d'ouverture de la mairie

Vous venez d'avoir 16 ans? Vous devez vous faire recenser à la mairie de votre résidence. Cette démarche est obligatoire et indispensable Vous obtiendrez ainsi une attestation de recensement qui vous permettra d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans.

Vous serez alors convoqué à la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC) à l'issue de laquelle un certificat vous sera remis. Conservez-le précieusement, il vous sera demandé pour vous présenter aux examens et concours (baccalauréat, permis de conduire,...)

Pièces nécessaires : Carte d'identité, livret de famille, justificatif de domicile.

NE PAS
OUBLIER!

J'emménage

- ✕ S'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre de l'année en cours (pour pouvoir voter l'année suivante)
- ✕ Faire inscrire votre nouvelle adresse sur :
 - votre certificat d'immatriculation (obligatoire)
 - votre carte de séjour (obligatoire)
 - vos papiers d'identité (facultatif)
- ✕ Consulter le site [www.gareoult.fr/Nouveaux résidents](http://www.gareoult.fr/Nouveaux_résidents) pour connaître les démarches à effectuer, certains changements peuvent même être réalisés en ligne !
- ✕ S'inscrire à la lettre d'information sur le site www.gareoult.fr pour recevoir sur ma boîte mail toute l'actualité de ma commune.



LE SERVICE ENFANCE/AFFAIRES SCOLAIRES

Hôtel de Ville - 83 136 GAREOULT

04.94.72.87.06.

Courriel : familles@gareoult.fr

Accueil du public pour les inscriptions, à l'école, à la cantine, les Nouvelles Activités Périscolaires, la garderie du lundi, l'accueil de loisirs, la crèche et le règlement des factures correspondantes

Lundi : de 14h à 16h // Mardi : de 9h à 11h

Mercredi : de 9h à 11h

Vous trouverez au service Enfance/Affaires Scolaires, les informations suivantes :

FONCTIONNEMENT DES ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE
RESTAURATION SCOLAIRE DES ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE
TRANSPORT SCOLAIRE
ACCUEIL PERISCOLAIRE POUR LES 3/12 ANS
CRECHE
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT POUR LES 3/12 ANS
DEMANDE DE BOURSE

L'accueil des enfants de 2 mois à 4 ans

Structure Multi Accueil : Les Pitchounets de Garéoult

Place Jules Ferry - 83 136 GAREOULT



Contact : 04.94.80.94.93.

Accueil des enfants : Du lundi au vendredi : de 7H30 à 18H30

Depuis 2016, la structure Multi Accueil "Les Pitchounets de Garéoult" est gérée par la Communauté Communes du Val d'Issole. D'une capacité de 24 berceaux, elle accueille des enfants **de 2 mois et demi à 4 ans**, dont les parents résident sur la commune.

Encadrés par un personnel diplômé et compétent, l'enfant évolue dans un milieu adapté à ses besoins et bénéficie de tout le matériel nécessaire à son bien-être et à son développement.

Les tarifs appliqués aux familles sont établis en fonction du quotient familial selon le barème de la CNAF. Depuis octobre 2012, les couches sont fournies par la crèche pendant le temps d'accueil de l'enfant.

Types d'accueil proposés

- ✗ **UN ACCUEIL REGULIER**, correspondant à une inscription à l'année sur des périodes fixes pour les parents qui travaillent
- ✗ **UN ACCUEIL OCCASIONNEL** en fonction des places disponibles
- ✗ **UN ACCUEIL D'URGENCE**, pour répondre aux besoins ponctuels des familles (maladie par exemple) sur une période très limitée.

Les personnes qui souhaitent un autre mode de garde peuvent consulter la liste des assistants maternels agréés résidant sur la commune sur le site internet de la ville : gareoult.fr.

La scolarité

✗ LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES



Ecole maternelle Marie Chaubaud

Boulevard du Mourillon - Tél. : 04.94.04.99.05.

Directrice : Mme Pascale CATOIRE-HUC

Ecole élémentaire Pierre Brossolette

Avenue du Dr Bosio - Tél. : 04.94.04.05.30.

Directrice : Mme Emmanuelle BOTHEREAU

Organisation de l'accueil des enfants

HORAIRE	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
	Maternelle	Elémentaire	Maternelle	Elémentaire	Maternelle	Elémentaire	Maternelle	Elémentaire	Maternelle	Elémentaire
7h/8h20	Accueil périscolaire (payant sur inscription) de 7h à 8h20		Accueil périscolaire (payant sur inscription) de 7h à 8h20		Accueil périscolaire (payant sur inscription) de 7h à 8h20		Accueil périscolaire (payant sur inscription) de 7h à 8h20		Accueil périscolaire (payant sur inscription) de 7h à 8h20	
8h30	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe	classe	Classe	Classe	Classe	Classe
11h30 11h45 12h	Repas	Repas	Repas	Repas	Sortie de classe à 11h30 ou voir ci-dessous		Repas	Repas	Repas	Repas
Pause méridienne										
13h30 13h45	Classe	Classe	Classe	Classe	Repas + Accueil de loisirs (payants sur inscription) de 11h30 à 19h		Classe	Classe	Classe	Classe
15h30	Sortie de classe à 15h30 ou voir ci-dessous		Sortie de classe à 15h30 ou voir ci-dessous				Sortie de classe à 15h30 ou voir ci-dessous		Sortie de classe à 15h30 ou voir ci-dessous	
15h30/16h30	APC (enseignants) ou garderie (payante sur inscription)		TAP (gratuit sur inscription)		Repas + Accueil de loisirs (payants sur inscription) de 11h30 à 19h		TAP (gratuit sur inscription)		TAP (gratuit sur inscription)	
16h30/19h	Accueil périscolaire (payant sur inscription) de 16h30 à 19h		Accueil périscolaire (payant sur inscription) de 16h30 à 19h				Accueil périscolaire (payant sur inscription) de 16h30 à 19h		Accueil périscolaire (payant sur inscription) de 16h30 à 19h	

Collège Guy de Maupassant

Avenue du Dr Bosio - Tél. : 04.94.04.80.49.

Principale : Mme Evelyne PEQUINOT

✕ LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le service de restauration scolaire est destiné aux enfants dont les deux parents exercent une activité professionnelle, puis par examen des demandes au cas par cas, dans la limite des places disponibles. L'inscription est obligatoire et valable pour l'année scolaire en cours. Le prix du repas est de 3,22 € pour les enfants habitants Garéoult.

Le dossier d'inscription est à retirer en mairie et à remettre au service Enfance/Affaires scolaires accompagné des pièces demandées ou à télécharger sur le site garéoult.fr.

Seuls les enfants fréquentant l'accueil de Loisirs sans hébergement peuvent manger à la cantine le mercredi.

Deux formules sont proposées :

Inscription à titre permanent pour des jours fixes valables toute l'année

Inscription à titre occasionnel : En raison des délais de commande des repas, il est impératif de s'inscrire la semaine précédant le repas, **jusqu'au mardi midi au plus tard.**

Les enfants de l'école maternelle Mademoiselle Chabaud déjeunent dès 11h45 dans la salle de restauration jouxtant l'école, dans le bâtiment de Notre Dame de Bon Secours, en un seul service.

Les enfants de l'école primaire déjeunent dans le restaurant scolaire à l'intérieur de l'école, en deux services.



- ✘ Régler ma facture en ligne par carte bleue sur le site gareoult.fr/Portail Famille (ou par chèque ou espèces directement en mairie).
- ✘ S'inscrire à la lettre d'information numérique envoyée du service des affaires scolaires, et destinée aux parents.
- ✘ Payer les frais de garde (péri scolaire et accueil de loisirs hors repas) en tickets CESU pour mon enfant de moins de 6 ans.
- ✘ Signaler au service Enfance/ Affaires Scolaires de la mairie et à la direction de l'école toute allergie, intolérance alimentaire ou problème médical dont pourrait souffrir mon enfant pour la mise en place d'un **Protocole d'Accueil Personnalisé**.

✘ L'ACCUEIL PERI SCOLAIRE

L'accueil péri scolaire est assuré par la Fédération des Œuvres Laiques 83, organisme avec lequel la Mairie a signé une convention de prestation.

Les enfants scolarisés sont pris en charge **dès 7h le matin et de 16h30 à 19h le soir**.

Pour qu'une aide aux devoirs soit apportée aux enfants scolarisés à l'école primaire, vous devez en faire la demande au moment de l'inscription.

Le règlement en tickets CESU est accepté pour les frais de garde (péri scolaire et accueil de loisirs sans hébergement) des enfants de moins de 6 ans.

L'accueil de Loisirs sans Hébergement - Enfants de 3 à 12 ans "Le Village aux Sourires"

FOL du VAR - Accueil et inscriptions

Contact : Benjamin BARRET, Directeur – 06.22.27.16.81.

Courriel : alsh.gareoult@laligue83.org

Accueil des enfants:

LE MERCREDI DE 11H30 A 19H

ET PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES (HORS JOURS FERIES) : DE 7H A 19H

L'Accueil de Loisirs est assuré dans les locaux du Centre Multi-Accueil Jules Ferry. Les préfabriqués de l'école maternelle pourront être utilisés en complément selon les effectifs. De nombreuses activités encadrées par des animateurs diplômés y sont proposés.

Les dossiers d'inscription sont à retirer au Centre Jules Ferry ou à télécharger sur www.gareoult.fr et à retourner accompagnés des pièces justificatives lors des jours de permanence :

Au Centre Jules Ferry : Mardi de 9h à 12h, mercredi de 13h30 à 16h

Au local situé à l'Ecole maternelle : Lundi, jeudi, vendredi : de 17h à 18h30

Période d'ouverture

- ✗ Vacances de la Toussaint : 2 semaines d'ouverture
- ✗ Vacances de Noël : 1 semaine d'ouverture sur les 2
- ✗ Vacances de Février : 2 semaines d'ouverture
- ✗ Vacances de Pâques : 2 semaines d'ouverture
- ✗ Vacances d'été : le centre est fermé la 3ème semaine puis ouvert à partir du lundi précédent la rentrée scolaire.

LE SERVICE ENFANCE/JEUNESSE ET COHESION SOCIALE

Place Jules Ferry - 83136 Garéoult

Contact : 04.94.80.94.90 / Courriel : service-jeunesse@gareoult.fr

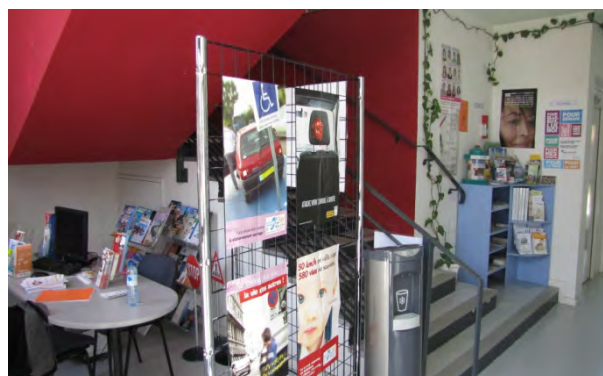
Accueil : Lundi : de 14h à 18h

Du mardi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Le Centre Multi Accueil Jules Ferry

Le Centre Multi Accueil Jules Ferry regorge d'informations et d'activités en tous genres.

Il est composé d'une grande cour, d'un Bureau Information Jeunesse, d'un espace docs et infos, d'un espace emploi, de 3 bornes internet gratuites, d'une salle de permanence, d'un foyer des jeunes, d'une salle cyber, d'une salle de temps calme, d'un espace détente-cuisine, d'une salle d'atelier et des bureaux



administratifs.

Le Centre Multi Accueil travaille également en étroite collaboration avec les équipes enseignantes des établissements scolaires pour proposer aux enfants des actions de sensibilisation et de prévention sur différents sujets (Journée de l'Europe, semaine de la prévention routière, les gestes qui sauvent...).

✕ L'ACCUEIL DES JEUNES DE 13 A 17 ANS



Un programme d'activités variées, animées par des animateurs diplômés, ainsi que des sorties à prix modiques y sont proposés.

Durant les vacances scolaires, le centre ados ouvre également ses portes aux enfants résidant chez leurs grands-parents garéoultais et faisant partie de la communauté de commune.



✕ DES ANIMATIONS POUR TOUS

Le service Enfance/Jeunesse et Cohésion Sociale participe également à l'animation de la ville en proposant des manifestations ouvertes à tous les enfants telles que le carnaval et son grand défilé ou encore la soirée Halloween, la piscine en folie ou la Fête de la Musique.

✕ LE BUREAU INFORMATION JEUNESSE (B.I.J.)

Ouverture du B.I.J.: Lundi : de 14h à 17h45
 Du mardi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h45

Structure municipale labellisée Jeunesse et Sport et signataire de la charte Information Jeunesse, le B.I.J. propose un **accueil personnalisé, anonyme et gratuit**. Il s'agit d'un lieu d'information unique **destiné à tous** (collégiens, lycéens, demandeurs d'emploi, éducateurs, parents...).

Je veux des infos sur...

- ✘ **ENSEIGNEMENTS** : Liste des établissements, bourse d'apprentissage, filières scolaires...
- ✘ **METIERS** : Santé, social, commerce, technique, artistique, animation, armée...
- ✘ **EMPLOI** : La Mission Locale, le Pôle Emploi, Retravailler Provence, formation, réglementation...
- ✘ **SPORT** : Associations, clubs sportifs...
- ✘ **LOISIRS** : Centre de Loisirs, équipements culturels...
- ✘ **ETRANGER** : Emploi et études à l'étranger, pays européens,...
- ✘ **SOCIETE ET VIE PRATIQUE** : Logement, santé, démarches administratives,...

✘ PERMANENCES ASSUREES AU CENTRE JULES FERRY

Attention : jours et horaires susceptibles d'évoluer en fonction des organismes
Renseignez vous au **04.94.80.94.90** avant de vous déplacer

Parcequ'il n'est pas toujours facile de se déplacer hors de la ville, de nombreuses permanences vous permettent de bénéficier de services de proximité :

POLE EMPLOI : 2ème mardi du mois de 9h30 à 12h et de 14h à 16h sur rendez-vous

MISSION LOCALE : lundi et jeudi de 14h à 17h sur rendez-vous

CEDIS : mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 sur rendez-vous

MAISON DE L'EMPLOI : 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} jeudi du mois de 10h à 12h sur rendez-vous
2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 10h à 12h pour des ateliers collectifs sur rendez-vous

PSYCHOLOGUE : le mercredi de 15h à 17h sur rendez-vous

On y trouve également une **permanence des Forces Armées à la demande** :

CIRFA Marine : Centre d'Information et de recrutement des Forces Armées de Toulon

LE CENTRE SOCIAL D'ACTION COMMUNALE

Square Jean Jaurès - 83 136 GAREOULT

Contact : 04.94.72.87.12 / Fax : 04 94 80 87 16 / Courriel : ccas@gareoult.fr

Accueil : Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15

Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 12h

✕ UN LIEU D'ECOUTE ET DE CONSEIL

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour vocation d'être à l'écoute de toute personne en difficulté sur la commune, que ces difficultés soient d'ordre financier, administratif ou moral... Une salle d'attente et un bureau séparé permettent de vous recevoir en toute discrétion. Nous vous rappelons que seul le C.C.A.S. à vocation de service public et qu'il garantit la confidentialité et la prise en charge réelle de vos problèmes, sans contrepartie financière.

Le CCAS vous accompagne dans vos démarches pour :

- La constitution du dossier de demande du **R.S.A.** (Revenu de Solidarité Active).
Pour savoir si vous pouvez bénéficier du R.S.A. vous pouvez effectuer un test de simulation en cliquant sur le lien www.rsa.gouv.fr puis télécharger le dossier et le déposer au C.C.A.S.
- La constitution de dossier de demande **d'A.P.A.** (Aide Personnalisée pour l'Autonomie)
- L'aide sociale pour **l'hébergement** des personnes âgées
- **L'aide juridictionnelle**
- Les demandes de **logements sociaux**
- La constitution des dossiers **M.D.P.H.** (Maison Départementale pour handicapés) anciennement COTOREP
- les dossiers de **C.M.U.** (Couverture Maladie Universelle)

✕ LE PLAN CANICULE

Chaque année la commune active le plan de prévention canicule du 1er juin au 31 août. Le Maire a en charge de recenser les personnes âgées fragiles ou isolées ainsi que les personnes handicapées dans un registre. Ceci afin d'assurer un suivi et un soutien de ces personnes en cas de déclenchement d'une alerte canicule. Un courrier est adressé chaque personne concernée courant juin.

L'AIDE AUX DEPLACEMENTS : Le minibus

Inscription auprès du secrétariat des Services Techniques au 04.94.80.94.99

Transport assuré : le mardi et le jeudi matin

Ce service de transport gratuit en minibus 9 places est proposé à la demande sur inscription. Il vous permet de vous rendre au marché du mardi matin, à la mairie, à la Poste, à la banque et au Centre Commercial "Clapiers Longs".

LA POLICE MUNICIPALE

Place du Général de Gaulle - 83 136 GAREOULT

Contact : 04.94.80.94.94 / Fax : 04 94 78 35 26 / Courriel : pm@gareoult.fr

Accueil : Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15

Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Samedi : de 8h30 à 12h

La police municipale a pour rôle d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique.

SES MISSIONS :

- Surveillance des abords des établissements scolaires
- Prévention de proximité et de contact avec la population
- Surveillance de la voie publique et des lieux publics
- Contrôle de la circulation et du stationnement, respect de la zone bleue, suivi des stationnements abusifs et l'enlèvement des véhicules épaves
- Rédaction et contrôle de l'application des arrêtés municipaux
- Opération tranquillité vacances
- Police des manifestations municipales
- Police de l'environnement, lutte contre les nuisances sonores, pollutions diverses
- Réglementation relative aux chiens "dangereux", au permis de chasse et à l'ouverture des débits de boissons

✕ LA VIDEOPROTECTION

Pour votre sécurité, la ville est équipée de caméras de surveillance. Installées dans un but de prévention, elles apportent un sentiment de sécurité à la population. De plus, les images enregistrées permettent une intervention plus rapide et plus efficace lors d'infraction, de dégradations ou de délits.

✕ LES RADARS PEDAGOGIQUES

Afin d'inciter les conducteurs à une plus grande vigilance, la municipalité s'est également dotée de deux radars pédagogiques dont l'un situé aux abords des établissements scolaires incitant le conducteur à ralentir.

✕ OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Pour que vos vacances puissent se passer en toute sérénité, la Police Municipale se tient à votre disposition pour vous faire bénéficier de l'opération « Tranquillité Vacances ». Pendant votre absence, en fonction des disponibilités des policiers municipaux et ruraux, des patrouilles de surveillance sont effectuées pour tenter de dissuader tout individu malveillant.

Pour tout renseignement ou complément d'informations sur le dispositif « Tranquillité Vacances » :
Police Municipale de Garéoult - Place du Gl de Gaulle / Tél. 04 94 80 94 94.

✘ STATIONNEMENT ET MISE EN FOURRIERE

De nombreuses places de parking gratuites sont à votre disposition dans toute la ville.

Ponctuellement, des arrêtés de stationnement affichés aux abords des parkings vous informent de l'impossibilité de garer votre véhicule sur les places indiquées (marché hebdomadaires, festivités,...).

Soyez vigilants car les véhicules gênants sont mis en fourrière.

Une convention a été signée avec le SARL BC AUTO, sise Z.I. Les Consacs à Brignoles (Tél/Fax : 04 94 59 90 94) pour l'enlèvement, le gardiennage et la rétrocession de véhicules abandonnés ou gênants la circulation sur les voies publiques.

Attention :

Pour récupérer votre véhicule, vous devez tout d'abord vous rendre au poste de Police Municipale qui vous délivrera un récépissé.

Frais d'enlèvement : 110 euros TTC / **Frais de gardiennage :** 4,60 €TTC / jour

✘ NUISANCES SONORES

L'utilisation d'outils de jardinage tels que tondeuse, tronçonneuse, ou de bricolage, est susceptible de causer une gêne pour le voisinage.

Leur usage est donc limité par arrêté préfectoral aux jours et horaires :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h

Samedi : 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Un **GUIDE DE BON VOISINAGE** est à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

LES DEFIBRILLATEURS



Des défibrillateurs semi-automatiques ont été mis en place dans différents endroits de la commune :

- A l'Hôtel de Ville
- Au Complexe sportif Paul Emeric (avenue du Docteur Bosio)
- A la Maison de Garéoult (Place du Général de Gaulle)
- Dans le local de Var Assistance (8 rue Boulevard Brémond)

LA RESERVE COMMUNALE DE SECURITE

Renseignements en Mairie



Organisation municipale créée en 2006, la réserve communale de sécurité civile est placée sous l'autorité du maire.

Elle est constituée de personnels bénévoles entrant dans le cadre de la réquisition nécessaire au plan local, pour faire face aux catastrophes naturelles, accidents majeurs, événements exceptionnels susceptibles de nécessiter des interventions et une assistance aux résidents de la commune.

La sécurité civile locale est mise en alerte et en action sur décision de l'autorité territoriale, le maire ou le maire adjoint présent lors de tels événements.

Plusieurs missions peuvent lui être assignées :

- mise en sécurité des personnes et des biens,
- prise en charge de personnes en difficulté lors d'inondations, tempête de neige, incendie,
- accidents majeurs,
- recherche de personnes disparues, etc...
- rondes dans les quartiers en période estivale
- surveillance lors des manifestations extérieures

en collaboration avec les services compétents : gendarmerie, police municipale, services techniques de la ville, élus locaux.

Vous reconnaîtrez les personnels de la sécurité civile communale à leur tenue identifiée et à leur véhicule tout terrain équipé pour faire face aux à ces situations, sachant que dans ce cadre, une cellule de crise est installée en mairie et au centre technique municipal.



LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Impasse Emile Zola - 83136 Garéoult

Contact : 04.94.80.94.99

Accueil : Du lundi au jeudi : de 8h à 12h et de 13h00 à 16h30

Vendredi : de 8h à 12h et de 13h00 à 16h

Garéoult Intervention

Ce service municipal rattaché au service technique contribue à la préservation de notre cadre de vie, en mettant en place une démarche de progrès en matière de propreté et de sécurité urbaine.

SES MISSIONS

- Réagir à un évènement courant pour répondre rapidement aux sollicitations des garéoultais, en matière de voirie, d'éclairage public, d'espaces verts, de dépôts de déchets sauvages, de signalisation défectueuse...
- Gérer les situations de crise : neige, pluie, verglas, incendie... en partenariat avec la réserve communale de sécurité civile.
- Participer à la gestion de crise majeure (type pandémie).

LA COLLECTE DES DECHETS - LE SIVED

Tél. : 04.98.05.23.53/ Courriel : sived@sived83.com / Site internet : www.sived83.com

Syndicat Intercommunal à vocation unique, le S.I.V.E.D. a pour compétence l'élimination et la valorisation des déchets ménagers et assimilés. Il regroupe 16 communes associées dans un seul objectif : gérer au mieux tous les déchets en limitant les coûts tout en préservant l'environnement. Les renseignements concernant la collecte sur votre commune peuvent également être demandés en mairie.

Déchets ménagers / Tri sélectif

Le mode de collecte varie selon l'endroit où se trouve votre résidence.

X DANS LE VILLAGE : Ramassage au porte à porte

Jours de collecte des sacs noirs : lundi, mardi, jeudi et samedi

Jour de collecte des sacs jaunes : samedi matin

Distribution des sacs jaunes :

A l'accueil de la mairie / Premier mardi et samedi du mois : de 9h30 à 12h.



Pour obtenir un container individuel de 120 litres, renseignez-vous à l'accueil de la mairie.

La collecte débutant à 5h, **les sacs ou les collecteurs individuels doivent être sortis la veille au soir**, le plus tard possible. Ils doivent être mis devant votre porte d'entrée. Les collecteurs doivent impérativement être retirés de la voir publique après le collecte.

Pour le bien-être de tous, nous vous remercions de ne pas déposer les sacs dans la journée pour éviter la création d'un point "sale" peu agréable à regarder.

**Je mets dans
mon sac jaune**

- X LES BOUTEILLES EN PLASTIQUE**
- X LES BOUTEILLES METALLIQUES** (conserves, cannettes,)
- X LES CARTONNETTES, LES BRIQUES,...**

Deux containers enterrés sont également à votre disposition place Gueit. Vous pouvez y déposer vos sacs d'ordures ménagères (sacs de moins de 50 litres).

- X EN DEHORS DU VILLAGE : Dépôt aux containers présents dans les quartiers**
 - **CONTAINERS A COUVERCLE VERT** : déchets ménagers habituels
 - **CONTAINERS A COUVERCLE JAUNE** : déchets recyclables (bouteilles en plastique, boîtes métalliques (conserves, cannettes, petites boîtes en carton, briques,...))

Les jours de collecte varient selon les quartiers :

-- JOURS DE COLLECTE : lundi, mercredi et vendredi

Rue des Molières, avenue du Père Popieluszko, rue des Gendarmes d'Ouvéa, chemin du Pigeonnier et avenue du Deur Bosio.

-- JOURS DE COLLECTE : lundi, mercredi et vendredi

Quartier des Fleurs, quartier des Arbres, quartier des Chaberts

-- JOURS DE COLLECTE : mardis, jeudis et samedi matin

Quartier des Ecrivains, quartier des Aviateurs

Des COLONNES VERRE PAPIER sont également à votre disposition :

Avenue Le Bellegou, près des cours de tennis
Parking Jean Monnet, près de la Maison de retraite Plénitude
Avenue du Docteur Bosio, près du Collège Guy de Maupassant
Chemin André Malraux
Chemin des Clos
Chemin Ste Colombe
Chemin de Précauvet
Chemin des Chaberts
Parking Casino



Et des COLONNES VÊTEMENTS : Parking du Collège // Tennis // Maison de Retraite

Collecte des encombrants "Monstres"

La collecte a lieu le premier mercredi de chaque mois. Ce service est gratuit, il suffit de vous inscrire à l'accueil de la mairie, au moins une semaine à l'avance en raison des nombreuses demandes.

Déchetterie

Espace Tris du Loouron - D554 entre Garéoult et la Roquebrussanne

Contact : 04.98.05.23.53 / Courriel : sived@sived83.com

Horaires d'ouverture :

	Horaires d'hiver <i>(octobre à février)</i>	Horaires d'été <i>(mars à septembre)</i>
Du lundi au vendredi	8h00 / 17h00	7h30 / 17h30
Samedi	8h30 / 17h00	8h00 / 18h00
Dimanche	8h30 / 12h30	8h00 / 13h00

Pour accéder à la déchetterie, un badge est nécessaire. Il vous sera remis gratuitement en mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Matériaux acceptés :

Déchets verts	Métaux
Bois traités	Cartons
Gravats/inertes	Piles
Pneus (maxi 4/mois)	Cartouches d'encre
Déchets dangereux	Ampoules électriques nouvelles, tubes, néons...
Textiles	Déchets d'équipements électriques et électroniques
Huile de vidange	Encombrants non valorisables
Batteries	

LE SERVICE TOURISME

Hôtel de Ville - 83136 Garéoult - Contact : 04.94.72.87.08

Courriel : communication@gareoult.fr

UN PATRIMOINE A DECOUVRIR

Le Village est situé au cœur d'une plaine préservée, dont l'altitude moyenne est de 320 mètres. Cette plaine est entourée de massifs boisés, de la montagne de La Loube, de la barre de Cuers et du massif de Thème qui culminent tous à près de 700 mètres.

De ces espaces frais et verdoyants, coulent de nombreux ruisseaux et une rivière principale : l'Issole. La présence de l'eau a permis de façonner le paysage par la culture de la terre et l'implantation de bastides.

Les premiers habitants qui permettront au village actuel de voir le jour, sont gallo-romains, ils lui donneront son nom "Gardia Altissima", la garde la plus haute, qui se transformera par la suite en Garialtis, Garaudum, Gareld... pour devenir enfin Garéoult.



De nos jours, c'est encore sa situation géographique qui fait de Garéoult un lieu privilégié. Le village offre à l'heure actuelle un agréable compromis de dynamisme économique et d'authenticité de caractère. Village provençal par essence, il réserve en son cœur des lieux à découvrir en toute intimité (moulin à huile, four banal, église, fontaines, places ombragées, produits du terroir...), mais aussi des fêtes traditionnelles qui lui donnent une forte identité culturelle à partager.

✕ LE FOUR BANAL : ce four à bois vieux de plus de 500 ans est remis en activité deux fois par an pour élaborer deux fournées : lors de la semaine de Noël, mais aussi à l'occasion de la fête de la Saint-Jean.

✕ LA NECROPOLE GALLO-ROMAINE

Découverte en 1988 par un Garéoultais, cette nécropole renferme des vestiges et un sarcophage visibles en Mairie pendant les horaires d'ouverture.



✕ L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE :

L'église de Garéoult, a été construite et consacrée en 1048 sous le vocable de Notre-Dame ou Sainte-Marie. À l'heure actuelle, on peut découvrir une copie d'un célèbre tableau du Titien, intitulé "la mise au tombeau" ainsi qu'un très beau retable de

style baroque : le retable de Saint-Eloi. On y voit également dans son cœur de pierre, l'élément le plus moderne qui est un tabernacle dont l'ornement allie gothique et roman.

✕ LA CHAPELLE SAINT FELIX

Jours et Horaires d' Ouverture

Du 15 septembre au 30 juin : les mardi et vendredi de 14H à 16H

Du 1er juillet au 31 août: les mardi et vendredi de 16H à 18H

Renseignements : Les Amis de Saint Félix - Marie-Louise ARNOUX, Présidente : 06 08 88 19 98 // Nicole BRUNO, Vice Présidente : 04 94 04 00 61 ou 06 25 59 26 25



Entièrement restaurée de 2012 à 2014, la Chapelle Saint Félix, surplombant la ville, est le témoin d'un riche passé. Construit en 1885 par les habitants en l'honneur du Saint ayant sauvé le village du Choléra, les visites sont aujourd'hui pris en charge par l'Association des Amis de Saint-Félix. Chaque premier dimanche de septembre, une procession est organisée en l'honneur du Saint sauveur.

✕ LES RANDONNEES

Que ce soit à pied ou à vélo, plusieurs randonnées balisées vous permettent de découvrir les hauteurs de la ville. Les parcours sont disponibles en mairie et sur www.gareoult.fr rubrique Tourisme / Randonnées.



✕ **LES FONTAINES** : les huit fontaines du village datent principalement du XIXème siècle, à l'exception de celle des quatre saisons, située place de la mairie, qui est plus ancienne. Elles sont alimentées par la source Saint-Médard puis se déversent dans la rivière l'Issole.

LES MARCHES



Sur notre marché varié et coloré, venez rencontrer les producteurs, agriculteurs, commerçants et artisans locaux qui vous feront découvrir leurs produits et partager leur savoir-faire...

✕ MARCHE PROVENÇAL

Toute l'année le mardi matin dans les rues du Centre Ville

Attention, le centre du village est fermé à la circulation de 6h à 15h30 chaque mardi, prenez vos précautions !!!

✕ MARCHE DES PRODUCTEURS

Toute l'année le samedi matin Place du Général de Gaulle

LE CINEMA

Renseignements : Service Enfance/Jeunesse et Cohésion Sociale - Tél 04 94 80 94 90

Juillet et Août : Chaque mardi à 21H30 / Cour de l'école Elémentaire Pierre Brossolette

Tarif unique : 6 €

De Septembre à Juin : consulter régulièrement le site internet de la ville www.gareoult.fr pour connaître les dates et la programmation proposés ou inscrivez-vous à la newsletter de la ville.

Désireuse de conserver son cinéma de proximité, la Municipalité s'est associée avec le Ciné 83 et la ligue de l'Enseignement pour vous proposer une programmation de qualité, diffusée sur un écran géant de 4m sur 6m, avec pour nouveauté récente, le passage en diffusion numérique qui permet de bénéficier d'un rendu exceptionnel.

LA BIBLIOTHEQUE

Rue de la Russie - 83 136 GAREOULT - 04 94 04 83 28

Ouverture : Mardi : de 9h30 à 11h30 // Jeudi : de 14h à 16h // Samedi : de 9h30 à 11h30

Créée et gérée par le Club Garéoultais de l'Amitié, la bibliothèque est ouverte à tous et permet pour une cotisation annuelle symbolique d'avoir accès à de nombreuses nouveautés et ce dans tous les genres littéraires (romans, policiers, ouvrages classiques, guides de voyage, ...). *Cotisation annuelle de 20€/famille*

LA PISCINE MUNICIPALE

Ouverte en Juillet et Août uniquement :

Du lundi au vendredi : de 10h à 18h

Samedi et dimanche et jours fériés : de 10h à 19h



Avec ses trois bassins adaptés à l'âge et au niveau des nageurs, la piscine municipale permet de passer un agréable moment entre amis ou en famille et ce, sous la surveillance de maître nageurs diplômés. De plus, pour les personnes souhaitant y passer la journée, une espace pique-nique et un snack sur place sont accessibles près des bassins.

Tarif : 2,00 € / Tarif réduit * : 1,40 € / Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.

** Pour les familles nombreuses (plus de 3 enfants), sur présentation de la carte nominative délivrée par la piscine.*

ATTENTION TOUTEFOIS, LES CALEÇONS ET SHORTS SONT INTERDITS!

UNE VILLE CONNECTEE

VILLE INTERNET @@



La ville de Garéoult a été labellisée "Ville internet 2015" en obtenant @@ (deux arobases) au classement national.

L'Association Villes Internet remet chaque année, depuis 1999, un label national aux collectivités locales qui mettent en oeuvre une politique publique numérique locale.

Ce label permet à la collectivité locale, d'évaluer, de montrer et de faire reconnaître la mise en oeuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de chacun dans l'intérêt général.

En rejoignant le réseau des Villes Internet, la Mairie de Garéoult sert l'intérêt général du territoire et de ses habitants. Elle donne la possibilité à tous de s'approprier les outils numériques et encourage leurs usages pour stimuler une nouvelle forme de participation des citoyens.

Via la plateforme, elle mutualise ses initiatives pour enrichir l'intelligence collective du réseau national des Villes Internet et profiter de l'échange d'expérience.

ACCES WIFI GRATUIT



Un accès WIFI gratuit est proposé aux internautes en différents endroits de la ville (zones bleues sur la carte) de surfer librement sur internet.

Comment se connecter ?

Sur votre périphérique sans fil (*Smartphone, tablette, ordinateur portable*) affichez la liste des réseaux WIFI disponibles et connectez-vous sur « **WIFI_GRATUIT_GAREOULT** ».

Ouvrez votre navigateur internet et acceptez les conditions d'utilisation.

Vous pouvez à présent surfer pendant 1h. Au bout de ce laps de temps, vous serez automatiquement déconnecté pendant 30 mn. Ce temps écoulé, vous pourrez à nouveau vous connecter pour une nouvelle période d'une heure.

Conformément à la réglementation (*loi du 2011-267 du 14 mars 2011*) toutes les informations de connexion sont enregistrées pour une durée maximum d'un an.

PAGE FACEBOOK



POUR ETRE INFORME RAPIDEMENT :
Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur la page Facebook
@VilleGareoult83136

LE SERVICE CULTURE/EVENEMENTIEL

Hôtel de Ville - 83 136 GAREOULT

Contact : 04.94.72.87.15. - courriel: evenementiel@gareoult.fr



Pièces de Théâtre, Festival de Jazz, Concerts, spectacles pour enfants,... une programmation culturelle éclectique est proposée à la Maison de Garéoult. A cela, s'ajoutent les incontournables fêtes traditionnelles qui offrent un aperçu des richesses de notre région dans une ambiance festive et les nombreuses manifestations animant les rues du Village au cours de l'année.

NE PAS
OUBLIER!

✘ **M'INSCRIRE A LA NEWSLETTER** de la ville pour être informé des manifestations à venir et de toute l'actualité de ma ville sur le site internet www.gareoult.fr.

✘ Consulter l'**AGENDA DES MANIFESTATIONS** sur www.gareoult.fr qui regroupe les manifestations organisées par les services municipaux mais également celles proposées par les associations garéoultaises.



LE SERVICE ASSOCIATIONS

Hôtel de Ville - 83 136 GAREOULT

Contact : 04.94.72.87.08. - courriel: tourisme@gareoult.fr

La ville bénéficie d'un tissu associatif très dense permettant à chacun de trouver l'activité lui convenant le mieux. Les Présidents et membres bénévoles se tiennent à votre disposition pour tous renseignements concernant leurs activités.

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

AAPPMA LA TRUIITE (*Association Agrée de Pêche et de Pisciculture*)
VERLHAC Michel / Camping: 06 03 16 62 33
ACCR (*Amicale du Cyclotourisme du Canton de la Roquebrussanne*)
REYNAUD Claude : 06 87 95 39 27
ACVI (*Association Country Val d'Issolle*) - MALET Thierry : 06 88 12 63 74
AIKIDO - MERCIER Danielle : 06 82 43 47 46
AMICALE BOULISTE – RIEUX Daniel : 07 87 82 97 90
ASSOCIATION MAZAUGUAISE DE TIR - M. JORDY : 04 94 86 60 61
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE
Collège Guy de Maupassant : 04 94 04 80 49
BCG 83 (*Badminton Club Garéoultais 83*) - BONNET Éric : 04 94 04 93 14
BIEN-ETRE PAR LE YOGA - DEMARET Martine : 04 94 80 24 89
BOXE PIEDS POINGS (BPP) - BERNIER HARRY Christel : 06 75 13 87 37
ECOLE DE DANSE - FITY Karine : 06 88 56 79 27
ECOLE DE VTT - GAIMARD Denis : 04 94 04 89 72 / 06 70 37 38 64
EMULATION CANINE (*dressage / concours*)
AGIUS Michel : 06 82 58 78 77
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE - SURIN Christiane : 06 09 94 83 92
HANDBALL VAL D'ISSOLE - BOULOGNE Hervé : 06 48 64 10 18
JUDO CLUB- PIOTTO Stéphanie : 06 46 13 57 08
LA SAUVAGINE (*chasse*) - BREMOND Jean-Louis : 06 87 41 58 88
MAEVAHINE (*musique et danse tahitiennes*)
MONTALDO Vahinerii : 04 94 77 60 86 / 06 35 40 60 86
MUSCLES ET SANTE (*muscultation*) - CROCHE Jean-François : 04 94 04 26 25
RANDONNEURS DE L'ISSOLE (*randonnées pédestres*)
LAVIGNE Jean-Pierre : 04 94 04 22 92 / 06 26 96 59 63
RUGBY-CLUB DU VAL D'ISSOLE – SECHER Fernand : 06 20 45 15 11
RYTHM AND DANCE (*africaine, hip-hop et orientale*)
SUISSE Sylvie : 06 65 74 75 75
TENNIS DES SOURCES – REBIERE Stéphane : 04 94 04 06 06 / 06 14 61 79 98
TWIRLING BATON DE LA VALLEE DE L'ISSOLE
BEAUDOUIN Claude : 06 50 74 31 65
UNION SPORTIVE DU VAL D'ISSOLE (*football*)
AGOSTINO Bruno : 06 06 83 33 99
VELO CLUB DU VAL D'ISSOLE (VCVI)
CRANCE Hubert : 06 11 57 74 02
VAL D'ISSOLE BASKET (VIB) – PELLICARI Sabine : 06 15 86 51 70
VOLLEY VAL D'ISSOLE - NAVARRO Christian : 06 26 35 20 66

LES ASSOCIATIONS CULTURELLES

AGFI (*Association Garéoultaise de Formation Informatique*)
GENTILE Luigi : 06 86 91 56 06
AQUEOU CANAILLES CIRQUECOLE (*cours de cirque pour enfants, ados et adultes*)
DUBUS Christophe : 06 85 51 31 40
ARTS PLASTIQUES - QUIGNON Anne Yvonne : 04 94 04 80 11 / 06 83 52 34 85
ATELIERS CREATIFS - VERSE Elise : 04 94 04 85 28
B'ARTBOUILLE (*organisation d'ateliers de travaux manuels à domicile pour personnes à mobilité réduite et autres*) - GEOFFROY Martine : 06 69 18 30 37
CLUB DES JEUX (scrabble, bridge, échecs, billard, tarot)
NAHON André : 06 14 08 95 33
Section Tarot : RAMERY Jeanne : 04 94 04 99 39
CLUB DES LOISIRS MANUELS - FAURE Anne-Marie : 06 82 79 59 12
CLUB GAREOULTAIS DE L'AMITIE
JAMBEL André : 04 94 04 84 29
Maison de l'âge d'or : 04 94 04 98 48
BIBLIOTHEQUE : Responsable, Mme RIPOLL : 04 94 04 83 28
ECOLE DE MUSIQUE DU VAL D'ISSOLE
DUFRASNE Olivier : 09 64 16 11 65
ENSEMBLE VOCAL CANTABILE
OLIVE Hulbert : 06 10 48 34 75
FAMILLES RURALES « RELAIS FAMILLES »
LEGENDRE Bénédicte : 04 94 04 86 65
FOYER SOCIO-CULTUREL DU COLLEGE
Collège Guy de Maupassant : 04 94 04 80 49
LES CRAIES D'ART GAREOULTAISES
Piedad STEFFAN : 06 81 76 82 84
LEI VENDUMIAIRE (*cours de Provençal*)
GIAMINARDI Henri : 06 83 14 81 46
TERRE ET CREATION (*poterie sculpture*)
BOIDIN Françoise : 04 94 04 96 03



A noter : Le Forum des Associations a lieu chaque année en septembre

LES ASSOCIATIONS CARITATIVES ET DIVERSES

ACTION HUMANITAIRE

TEMOS Jean-Michel : 04 94 59 77 92

AGIRabcd (*Association Générale des Intervenants Retraités, Action de Bénévoles pour la Coopération et le Développement*)

M.SEGURET : 04 94 59 77 92

AMICALE DES DONNEURS DE SANG - LE ROUX Alain : 04 94 04 23 67

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS – BRUN Jordan : 04 94 72 62 87

ASSOCIATION DES JEUNES SAPEURS POMPIERS

MAGNE Cathy : 04 94 72 62 87

ARTI' COMMERCES

OBERLAENDER Jean-Louis : 04 94 04 07 62

ASSOCIATION PRESENCE « BASTIDE SAINT PIERRE » (*foyer occupationnel*)

SUZZONI Charles : 04 94 04 88 88

FEDERATION NATIONALE DES RETRAITES DE LA GENDARMERIE SECTION DU VAR (FNRG) : 06 13 74 93 46

LES AMIS DE SAINT FELIX (*préserver la culture et le patrimoine liés à Saint Félix*)

ARNOUX Marie Louise : 04 94 04 05 37

LES LUCIOLES (*Association de parents de personnes handicapées psychiques vieillissantes*)

SIBRA Nicole : 06 63 78 16 31

LES VARIOIS VERS LES AUTRES (*aide aux personnes démunies*)

LE ROUX Régine : 06 68 16 23 67

L'OUSTAOUNET - REAULT Tony : 04 94 04 90 14

SANS COLLIER PROVENCE - BRETON Valérie : 04 94 86 95 64

SECOURS CATHOLIQUE – BRUNO Basile : 06 27 78 72 23

LES ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE GAREOULT

MARCHAND Roger : 04 94 04 82 32

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS FRANCO-AMERICAINS

Mme CHATEL : 06 22 71 68 35

FNACA (*Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie*)

TERRUSSE Paul : 06 08 30 02 98

FNOM (*Fédération Nationale des Officiers Mariniers*)

DURAND Dominique : 04 94 69 08 63

LES MEDAILLES MILITAIRES - VERDIER Georges : 04 94 04 84 28

SOUVENIR FRANCAIS - BRAEM Ginette : 04 94 04 22 31 // Section Garéoult : VANSEVEREN Poldye

Quelques numéros utiles

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

GENDARMERIE DE LA ROQUEBRUSSANNE : 04 98 05 22 70

SECOURS D'URGENCE : 112

PHARMAGARDE 83 : 08 92 46 45 45

CENTRE ANTI POISON DE MARSEILLE : 04 91 75 25 25

CENTRE HOSPITALIER DE BRIGNOLES : 04 94 72 66 00

MAISON MEDICALE DE GARDE : 04 94 72 66 00

PLAN DE VILLE

